# Commune de L'ALBENC Le journal de notre village!

### POUR PLUS D'INFOS, RDV SUR : WWW.ALBENC.FR

#### **Sommaire**

Édito du Mairep.1
Echos du Conseil / Dentistep.2
État civil / Dossier PLU / Élections municipales /
Fibre optiquep.3
Infos communalesp.4
Infos intercommunalesp.5
Infos pratiques / Agendap.6
Enfance et Scolairep.7
Espace Nature Isèrep.8

#### **VŒUX DU MAIRE**

Samedi 25 janvier 2020 à 11h00 à la salle des fêtes Invitation des enfants nés en 2019 et de leurs parents

### **OUVERTURE DE LA MAIRIE**

Depuis le 1er octobre 2019, la mairie sera de nouveau ouverte au public les vendredis matin. Accueil du public du lundi au samedi (sauf mercredi) de 8h30 à 11h30



Un ordinateur est mis à votre disposition aux horaires d'ouverture de la mairie pour effectuer vos démarches administratives.



# Édito du Maire

La période des fêtes vient de se terminer, j'espère que vous avez tous passé des moments de bonheur et d'échanges en famille et entre amis.

Je tiens tout d'abord à rendre hommage à Marie-Thérèse Picat conseillère municipale de 2001 à 2014 qui nous a quittés ce 18 novembre. Discrète, de bon conseil, toujours au service des autres, elle va nous manquer.

L'année 2019 a été rude en matière d'intempéries, nous avons tous été touchés par la grêle et les vents violents en juin avec de gros dégâts, des alertes pollutions et des interdictions préfectorales. Notre Saint Jean a été reportée puis annulée, heureusement une vente aux enchères très conviviale a permis de mettre un peu de baume au cœur aux bénévoles!

Les agriculteurs ont été également fortement impactés par ces intempéries qui ont de nouveau frappé leurs exploitations tout récemment, un épisode neigeux suivi d'une tempête de vent violent ont fait de gros dégâts. Ainsi, nous tous avons été également touchés : nos jardins, les bois environnants, des toitures... Les biens communaux : le cimetière, l'église, les locaux du terrain de rugby, l'école, la mairie ont aussi subi des gros dégâts et sont en cours de réparation.

Espérons que Dame Nature soit plus clémente pour l'année 2020!

Pour ne pas quitter le domaine de la nature et de l'agriculture, je tiens à souligner l'avancée importante de cette année en matière de vivre ensemble. En effet, une charte de bon voisinage a été signée le mardi 10 décembre 2019 entre Laura Bonnefoy, Vice-Présidente du département, Jean Claude Darlet, Président de la Chambre d'agriculture de l'Isère, Sylvia Vieuguet, Présidente de Noix Nature Santé, Yves Borel, Président du CING, Yves Renn, Président de Coopenoix, Bernard Gaillard, Président de la SICA Noix et Christian Mathieu Co-Président de la SENuRA.

Cette charte dont le but est de définir des règles simples et réalistes devrait permettre de trouver un apaisement suite aux difficultés relationnelles croissantes entre les nucciculteurs et les riverains.

Cette charte a pour objectif de faire évoluer les utilisations de pesticides à proximité des lieux de vie afin de protéger les populations riveraines et de préserver la santé publique tout en conciliant les contraintes techniques et économiques de la production, vous pourrez la consulter sur albenc.fr.

Ainsi, je tiens à féliciter les acteurs de notre territoire qui ont réussi à mettre en place un accord local qui peine à déboucher au plan national.

Comme vous pourrez le lire dans un article de ce journal, les travaux de la place démarreront aux beaux jours.

En ce qui concerne l'accessibilité, la 3ème phase de notre Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) est terminée notamment avec la réalisation d'un cheminement piéton,



le long de la Lèze qui boucle un circuit pour les personnes à mobilité réduite. L'autre aménagement important concerne le cimetière dont les allées principales ont été goudronnées, à noter qu'une prochaine phase de travaux est prévue pour permettre de goudronner les allées secondaires.

Dernier sujet que je voulais évoquer, l'aboutissement de 2 ans et demi de travail sur la révision du Plan Local d'Urbanisme. En effet, suite à l'enquête publique, il sera approuvé par le Conseil Municipal courant février, vous pourrez lire un article détaillé dans ce journal sur ce sujet.

Je vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé pour vous et vos proches. Phislaine Zamora

# Échos du Conseil

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2019**

- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 5000€ à l'USARG liée à la mise en conformité du stade de rugby, dans le cadre de la procédure de qualification de ce terrain par les instances fédérales (main courante continue autour du terrain, nouveaux bancs de touche, pare-ballons, rénovation des vestiaires et des sanitaires)
- Révision du PLU engagée le 30 juin 2017 : Approbation par le conseil municipal du bilan de la concertation et de l'arrêt du PLU dont le projet sera transmis aux Personnes Publiques Associées avant d'être soumis à enquête publique.
  - Dans ce projet de PLU, une trame (interdiction provisoire de construire) a été imposée par les services de l'Etat sur l'ensemble du zonage concerné par l'assainissement au moyen du lagunage. En effet des travaux d'aménagement du lagunage doivent être effectués par la communauté de communes. Ce zonage sera levé dès le lancement de l'ordre de service de ces travaux
- Information sur les travaux du pont de Saint Gervais qui entraîneront des restrictions de circulation pendant la durée des travaux soit environ 6 mois.
- Information sur une requête pétition émanant des habitants du quartier de Riquetière, soulevant la problématique de la vitesse excessive sur la route de Riquetiere. Un rendez-vous avec le vice-président du conseil départemental en charge des voiries va être sollicité.

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2019**

- Vote de la décision modificative N°1 du budget primitif pour prendre en compte diverses dépenses de fonctionnement (transfert entre sections)
- Approbation de la signature d'une convention de partenariat avec Orange pour la prise en charge de travaux de génie civil, dans le cadre des interventions sur les réseaux électriques et de télécommunications dans le quartier de Allavards.
- Adoption d'une motion à adresser à la Direction départementale de l'Isère pour demander le maintien de services publics de proximité (trésoreries et services des impôts), face au projet de réforme territoriale de la Direction départementale des finances publiques de l'Isère.
- Approbation de l'adhésion au contrat d'assurance de groupe négocié par le centre de gestion CDG 38 couvrant les risques statutaires à la charge de la commune en matière de protection sociale. Approbation de la signature de la convention avec le CDG 38 à ce sujet
- Approbation de la signature d'une convention avec le SEDI relative à l'assistance à projets d'urbanisme, dans le cadre de travaux d'extension du réseau de distribution électrique.
- Adoption du versement d'une deuxième subvention exceptionnelle à l'USARG pour les travaux nécessaires à l'homologation du terrain de rugby en complément de la subvention de juillet.
- Signature d'une convention de 3 ans avec la MJC pour la mise à disposition à titre grâcieux de locaux municipaux (demande des assurances).

#### • Points d'information :

- o PLU date de l'enquête publique (18 novembre/21 décembre)
- o Modification du projet d'aménagement de sécurité du RD35 et de la place Jean Vinay
- o Ouverture de la mairie au public les vendredis matin de 8h30 à 11h30
- o Mise en place à la mairie d'un ordinateur portable avec connexion à Internet, à la disposition des habitants, par suite de l'augmentation de formalités administratives dématérialisées.

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2019**

- Approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) entre les communes et la communauté de communes SMVIC pour l'année 2019.
- Ce rapport porte sur l'évaluation des charges transférées au titre de la compétence de gestion des médiathèques têtes de réseau (MTR), et en l'espèce les charges des MTR transférées des communes de Vinay et Saint Marcellin à la communauté de communes.
- Approbation de l'admission en non-valeur de 9952,55€ sur l'année 2019 pour des créances qui correspondent à des loyers impayés remontant à 2009/2010. La trésorerie de Vinay avait demandé un lissage de ces créances sur 10 ans à partir de 2016, pour régulariser les comptes de la commune. Le conseil municipal doit approuver cette opération chaque année.
- Approbation du versement d'une subvention exceptionnelle de 2500€ à la MJC, pour compenser le déficit occasionné par l'annulation du Feu de la Saint Jean, alors que des dépenses avaient été engagées.

Cet évènement a dû être annulé deux fois par suite des conditions climatiques :

- o le risque d'orage le 21 juin
- o l'alerte canicule et pollution aux particules de niveau 2 le 29 juin, empêchant la mise à feu sur injonction de la préfecture par le biais du service de la sécurité civile.

#### • Points d'information :

- o Constitution d'un groupe de travail sur l'organisation et le fonctionnement du marché.
- o Information sur la demande à la société Transalp du changement de la moquette du sol du city stade par suite de malfaçons. Proposition de convention de maintenance pour la halte véloroute et le terrain multisport.
- o Rappel du calendrier des travaux sur la place Jean Vinay et le RD35 avec l'implantation des feux à boucle électromagnétique et les deux quais PMR.
  - L'aménagement du RD 35 est reporté. Il fera l'objet d'un nouveau projet avec une nouvelle demande de subvention auprès du département et de l'état.
- o Les travaux d'aménagement pour les personnes à mobilité réduite (PMR) débutés en 2017 sont terminés avec la réalisation de cheminements piétons sur le Champ de Mars et d'enrobés dans les allées du cimetière. Réflexion sur l'opportunité d'un deuxième plan PMR notamment pour compléter l'aménagement des allées du cimetière.
- o La commune a reçu le plan de déploiement de la fibre et a émis un avis défavorable pour le centre du bourg car la ZAE de l'Etournel n'est pas correctement desservie. Une demande de modification a été faite à l'opérateur.
- o Approbation de la demande de domiciliation à l'Albenc de la centrale villageoise WATT Isère qui développe des projets d'implantation de centrales photovoltaïques, ce qui a pour effet de promouvoir les énergies renouvelables.

L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS EST CONSULTABLE EN MARIE ET SUR WWW.ALBENC.FR

# APPEL À... DENTISTE OU TOUT AUTRE PROFESSIONNEL

Les locaux du cabinet dentaire (100 m²) au 16 impasse Palais de Justice sont toujours à vendre.

**Relayez l'information,** le secrétariat de la mairie nous transmettra le message et l'un des adjoints se fera un plaisir de programmer une visite des lieux.

Contact 04 76 64 74 16 mairie@albenc.fr

# État Civil Rétrospective 2019



#### **NAISSANCES**

**Alessio DE LUCA** 2 janvier 2019

**Louna BAMA TOUPET** 26 janvier 2019

**Ninon BAGARRY** 03 mars 2019

Zola ZAYER 02 avril 2019

Leeloo GENTIL 02 mai 2019

Wael TAÏBI 06 mai 2019

**Ilyan MATTERA** 03 juin 2019

**Basile JAUSSAUD** 03 septembre 2019

Louison NAYROLLES 05 septembre 2019

**Gabin BUTHIGIEG** 14 septembre 2019

**Justine MONDIN BEAUJEAN** 30 octobre 2019

Nathan BAEZA 20 novembre 2019

Laeticia REY-GIRAUD 29 novembre 2019

#### MARIAGES

Gaëlle GERBOUD et Antony KAZMIERCZAK 09 mars 2019

Nadège PERRIN et Fabien ALLEYRON-BIRON 27 avril 2019

**Marie CALMET** et Clément CAMARROQUE 08 juin 2019

**Emilie DUCANDAS** et Samuel JOURDAN 08 juin 2019

**Emmanuelle GALLY** et Eric PACHOT 27 juillet 2019

Gaëlle DUCHEMIN et Sylvain HACHE 10 Août 2019

**Camille GUIONNEAU** et Loïc LARUE 12 Octobre 2019

**Sophie AMINOT** et Gaël PELLOUX-GERVAIS 23 Novembre 2019

#### ' DÉCÉS

**Noël PICAT** 

1er Janvier 2019 Geneviève

**CHANIN-GENTIL** 14 janvier 2019

Mireille BUISSON 1er février 2019

Georgette **MELON-MESSNER** 21 Février 2019

Yvette BELLE-CERUTTI 25 février 2019

**Louis EYMOND** 06 mars 2019

**Séraphine DUSSERT-HAMELIN** 13 avril 2019

Jean VARGOZ 14 mai 2019

**Eliane MAZE** née DOUILLET 26 mai 2019

Anna AUBRY née FALBO 28 juin 2019

Danielle CHILOU née RAUD 07 août 2019

**Pierre GONNET** 13 octobre 2019

Marie-Thérèse PICAT née BUISSON 18 novembre 2019

**Gérard CLABAULT** 29 novembre 2019

# **Dossier PLU**

La révision du Plan local d'urbanisme (PLU) débutée en septembre 2017 touche à sa fin. Suite aux différentes étapes, l'enquête publique qui a eu lieu de 18 novembre au 21 décembre 2019 a permis de mettre à disposition du public l'intégralité du dossier ainsi que les avis des Personnes Publiques Associées (CCI de Grenoble, RTE Lyon, CDPENAF, SCOT de la région Grenobloise, Préfet de l'Isère, Chambre d'agriculture de l'Isère, SMVIC, Conseil Départemental, MRAE Auvergne Rhône Alpes) et de recueillir les questions et demandes diverses des albinois.

Ainsi pour apporter ses contributions et faire part de ses observations concernant le dossier soumis à l'enquête publique, le public a pu utiliser les moyens suivants :

- Un registre papier d'enquête publique déposé en mairie
- Un registre d'enquête dématérialisé
- Des courriers
- Des observations formulées de façon verbales auprès du commissaire enquêteur dans le cadre de ses permanences.



L'enquête publique a permis de recueillir 18 contributions.

La commune a rédigé un mémoire en réponse qu'elle a communiqué au commissaire enquêteur.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme pourra être alors modifié en conséquence suite aux différentes remarques et avis.

Le nouveau document d'urbanisme sera approuvé lors du conseil municipal du 18 Février 2020.

## Élections municipales des 15 et 22 mars

Le 31 décembre date limite pour s'inscrire sur les listes électorales, c'est fini! Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, des nouvelles règles sont en vigueur.

Ainsi, pour voter aux prochaines élections municipales, les électeurs peuvent s'inscrire jusqu'au 7 février 2020 ; déposer leurs demandes d'inscription en ligne sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr, quelle que soit leur commune de résidence.

Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possible.

Attention, une pièce d'identité est obligatoire pour voter.



# Fibre optique

2019 a vu le démarrage des travaux en faveur du déploiement sur le territoire de la fibre optique pour un internet à très haut débit (THD). Piloté par le Conseil départemental de l'Isère, avec le soutien et la participation financière de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (339325€/an sur 8 ans), ce chantier d'envergure progresse.

La première étape consiste à la construction des nœuds de raccordement optique (NRO), des bâtiments techniques qui permettront l'accueil d'un réseau de fibre optique principal pour le redistribuer en un réseau de fibres optiques secondaires pour un ensemble de communes.

À ce jour sur les huit NRO du territoire, les travaux de ceux situés sur les communes de Chasselay, Chevrières, Izeron et Vinay sont terminés.

Ils le seront très prochainement pour celui à Chatte. Ils sont en cours à Pont en Royans. Ils vont débuter à Saint-Bonnet de Chavagne. Et à Presles, dernier venu dans le réseau des NRO, la validation administrative est en cours.

La seconde étape a déjà démarré. Elle consiste à la validation des voies d'arrivée des réseaux principaux de fibre et de départ des secondaires. Sont également identifiés, commune par commune les sites prioritaires (équipements publics : mairie, école... et les zones d'activités économiques) à fibrer.

Un long travail de l'ombre reste à accomplir avant que les professionnels et les particuliers du territoire puissent avoir accès à l'internet très haut débit. Les premières prises THD raccordées sont pour l'instant prévues pour 2021.

# Infos Communales

#### **ÉPISODE NEIGEUX DU 17 NOVEMBRE**

La commune a changé de prestataire pour le déneigement suite à la défaillance du précédent prestataire lors de l'épisode neigeux survenu mi-novembre. Nous vous prions de nous excuser des désagréments engendrés par sa non-intervention.

#### **DÉNEIGEMENT: À CHACUN SON RÔLE**

Les employés communaux ont la charge du salage modéré et du déneigement des accès routiers, de la cour de l'école, des abords des bâtiments publics, des parkings...

Il est rappelé que le déneigement du premier mètre des trottoirs et des abords des entrées relève du devoir des particuliers et des commerçants.





# Élagage et taille de haies en bordure du domaine public



Suite à de nombreuses plaintes de conducteurs de poids lourds et d'automobilistes, il est rappelé que tout propriétaire doit entretenir ses haies et arbres, notamment couper les branches qui dépassent des limites séparatives (Article 673 du Code Civil) et empiètent sur le domaine public.

Le non-respect de la réglementation en matière d'élagage et de taille de haies en bordure du domaine public cause des gènes et des risques.

- Encombrement des trottoirs qui oblige les piétons à marcher sur la route.
- Manque de visibilité
- Difficultés d'accès pour les poids lourds (pompiers, livraisons, engins agricoles...)
- Détérioration des véhicules (rayures, bâches déchirées, etc...)
- Panneaux masqués ou non visibles

Il incombe aux propriétaires particuliers ou agriculteurs d'entretenir leurs haies et leurs arbres en limite de propriété sur le domaine public : trottoirs, routes départementales, communales, chemins ruraux.

#### Conformément à la législation :

« Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou agriculteurs. Les haies doivent toujours être conduites de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci... les arbres de haut jet doivent être, par les soins des propriétaires ou des fermiers, élaqués sur une hauteur de 3 mètres à partir du

Cette obligation d'entretien des arbres et haies s'applique aussi bien sur les chemins ruraux, que les voies communales et départementales (Voir le "Guide des bonnes pratiques de l'élagage en bord des routes" disponible en mairie).

### Deuxième aménagement de sécurité État d'avancement du projet

L'essai des chicanes sur la route de la Gare, la matérialisation des quais PMR sur la place Jean Vinay, ainsi que les rencontres avec les habitants et les riverains et commerçants concernés par ces aménagements ont donné une nouvelle orientation au projet.

En outre, des impositions nouvelles du Conseil Départemental avec la mise en œuvre d'un nouveau référentiel en matière d'aménagement de sécurité en Isère entraînent des coûts d'investissements beaucoup plus importants que prévu.

Ainsi, pour rester dans l'enveloppe budgétaire allouée à l'opération et continuer à bénéficier des subventions accordées par le département et l'État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), l'équipe municipale recentre le projet d'aménagement sur le carrefour entre la route de la Gare, la RD 1092 et la place Jean Vinay. Toutefois, l'alternat du pont de la route de la scierie est maintenu pour la sécurité de nos enfants.

#### Les principaux travaux seront les suivants :

- Installation de feux tricolores « intelligents » dits à récompense afin de protéger la traversée du centre-bourg, réduire la vitesse et renforcer la sécurité des piétons,
- Mise aux normes d'accessibilité des quais de la ligne Transisère (obligation nationale),
- Installation d'un nouvel abri bus
- Mise en place d'un panneau d'information lumineux
- Alternat du pont de la route de la Scierie.

Ces travaux sont engagés et débuteront dès que les conditions climatiques le permettront, au printemps 2020.

Pour autant, la mairie ne perd pas de vue l'importance d'apporter des aménagements de sécurité sur la route de la Gare et la route de la Scierie, et souhaite inscrire ce projet dans une troisième phase d'aménagement de sécurité, en associant très en amont les partenaires financiers (département et état) ainsi que les habitants, pour une prise en compte globale de cette problématique, avec des aménagements adaptés. Nous espérons que ces travaux se réaliseront rapidement et engendreront le moins de gêne possible.

# Infos intercommunales





Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre d'accès.

Organisé par







EHPAD Bon Rencontre



Nous vous donnons rendez-vous, un lundi par mois, de 14h30 à 16h, autour d'un thème

#### PROGRAMME 1er semestre 2020

#### Lundi 13 janvier

Mon proche refuse les aides, comment faire ?

#### Lundi 10 février

Activités, animations, stimulations au quotidien pour mon proche.

Parlons-en!

#### Lundi 9 mars

Etre aidant et vieillir

#### Lundi 6 avril

Etre aidant et garder des relations avec son entourage.

#### Lundi 18 mai

Je continue tant que je peux. Avec quelles limites ?

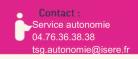
#### Lundi 15 juin

Echanges et convivialité

#### ENTREE LIBRE ET GRATUITE rec 1 participation demandée : une consommation







### Un nouveau portail pour les abonnés de l'eau

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019, les abonnés de l'eau de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté ont un nouveau portail accessible par internet pour gérer leurs relations avec le service intercommunal. Après s'être identifié, chaque abonné peut :

- Consulter et régler ses factures,
- Faire une demande de mensualisation ou de modification de son prélèvement automatique,
- Renseigner l'index du compteur,
- Solliciter une demande d'intervention technique,
- Faire une demande administrative et la suivre.

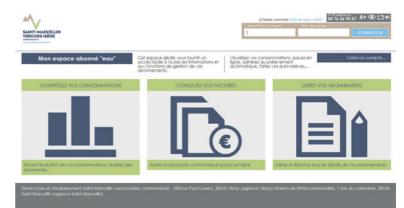
Pour pouvoir faire toutes ces opérations, l'abonné doit absolument se créer un compte car celui du portail précédent (pour celles et ceux qui en avaient) n'est plus valide. La création du compte se déroule en deux étapes. La première est de saisir votre courriel et d'établir votre mot de passe personnel. Pour la seconde vous avez besoin de la seconde facture de l'année 2019 où figurent votre nom et votre référence contrat, deux informations qui vous permettront de finaliser la création de votre compte.

#### Pour accéder au portail abonné de l'eau :

#### www.eau.saintmarcellin-vercors-isere.fr

En cas de difficulté pour la création de votre compte, un guide est téléchargeable dès la page d'accueil et les conseillères des agences de l'eau intercommunales vous accompagnent en appelant au :

04 76 36 90 57 (Vinay) ou 04 76 38 61 48 (Saint-Marcellin).





#### ATTENTION AUX LINGETTES!



# Infos pratiques



### Un nom et une identité visuelle pour le réseau des médiathèques

Quinze médiathègues sont implantées sur le territoire Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté : quatre sont intercommunales et onze municipales. Ces médiathèques constituent un réseau actif proposant à ses 6 000 adhérents un catalogue commun de plus de 134 000 documents, accessibles en ligne.

En mars 2019, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes (DRAC) ont signé un Contrat Territoire Lecture visant à favoriser l'accès à la lecture et à la culture pour tous.

Pour marquer cette nouvelle dynamique, le réseau des médiathèques s'est doté d'un nom : Pass'thèque, et d'une identité visuelle afin que l'on puisse mieux l'identifier.

Pour consulter le catalogue commun, faire des réservations de documents ou découvrir les coups de cœur de médiathécaires du réseau Pass'thèque, une seule adresse :

www.mediathegues.saintmarcellin-vercors-isere.fr





Samedi 25 ianvier

Vœux du Maire - 11h

Samedi 2 février Matinée boudin - ACCA

Samedi 8 février

Soirée célibataires - Comité des fêtes

Dimanche 22 mars

Loto - Rugby

Samedi 4 et dimanche 5 avril

Exposition - Atelier Caméléon (10 ans)

Samedi 11 avril

**Soirée portugaise** - Association Yallah

Samedi 18 avril

Théâtre - Comité des fêtes

### Les permanences habitat entre janvier et mars 2020

Saint-Marcellin Vercors Isère communauté anime des permanences (gratuites) relatives à l'habitat et au logement pour ses habitants. Les dates des prochaines permanences entre janvier et mars 2020.

#### **Conseil juridique financier et fiscal**

Permanence tenue par l'Agence Départementale Info-Logement. Il s'agit d'un conseil juridique gratuit, pour les propriétaires et locataires, sur les aspects financiers et fiscaux relatifs au logement. Sur rendez-vous auprès de l'ADIL au 0 800 300 163

- À Saint-Marcellin, à la maison de l'intercommunalité (7 rue du colombier)
  - Jeudi 2 janvier, entre 14h30 et 16h30.
  - Jeudi 6 février, entre 14h30 et 16h30.
  - Jeudi 5 mars, entre 14h30 et 16h30.

#### Les permanences Info énergie

Répondent aux questions énergétiques des habitations. Un projet de construction, de rénovation, ou de changement du système de chauffage ? Rencontrez un conseil indépendant pour un accompagnement personnalisé sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Permanences sur rendez-vous au 04 76 14 00 10.

- A Pont en Royans, mairie ou sur le lieu de votre projet
  - Lundi 13 janvier, à partir de 14h30
  - Lundi 10 février, à partir de 14h30
  - Lundi 9 mars, à partir de 14h30
  - Sur rendez-vous, au 04 76 36 03 09.
- À Saint-Just de Claix, mairie ou sur le lieu de votre projet
  - Lundi 20 janvier, à partir de 9h
  - Lundi 17 février, à partir de 9h
  - Lundi 16 mars, à partir de 9h
  - Sur rendez-vous, au 04 75 48 43 67.

#### Les permanences Info énergie (suite)

- A Saint-Romans, mairie ou sur le lieu de votre projet, à partir de 9h
  - Lundi 27 janvier, à partir de 9h. Lundi 24 février, à partir de 9h

  - Lundi 23 mars, à partir de 9h
  - Sur rendez-vous, au 04 76 38 46 17.
- À Vinay, au pôle multiservices intercommunal (rue Brun Faulquier)
  - Lundi 13 janvier, de 13h30 à 17h30.
  - Lundi 10 février, de 13h30 à 17h30.
- Lundi 9 mars, de 13h30 à 17h30.
- À Saint-Marcellin, à la maison de l'intercommunalité (7 rue du colombier)
  - Jeudi 23 janvier, de 13h30 et 17h30.
  - Jeudi 27 février, de 13h30 et 17h30.
  - Jeudi 26 mars, de 13h30 et 17h30.

#### **Consultance architecturale**

Vous désirez construire, aménager, acheter un terrain, une maison... Avant de vous engager, profitez des conseils d'un architecte-conseil.

- A Saint-Marcellin, à la maison de l'intercommunalité (7 rue du colombier), à partir de 13h30 :
  - Vendredis 10 & 24 janvier
  - Vendredis 7 & 21 février
  - Vendredis 6 & 20 mars
  - Sur rendez-vous, au 04 56 33 30 21.
- À Vinay, en mairie, à partir de 14h
- Lundis 6 & 20 janvier
- Lundis 3 & 17 février
- Lundis 2, 16 & 30 mars
- Sur rendez-vous, au 04 56 33 30 21.

#### Les permanences Adaptation de son

Pour accompagner les propriétaires occupants de leur logement, aux ressources modestes, dans leur projet d'adaptation de leur logement (perte d'autonomie) ou d'économie d'énergie. Un.e conseiller.e de l'association Soliha (solidaires pour l'habitat) informe sur les aides financières possibles et peut accompagner les propriétaires lors de la phase travaux. Une permanence mensuelle, sans rendez-vous.

- À Saint-Marcellin, à la maison de l'intercommunalité (7 rue du colombier)
  - Jeudi 9 janvier, entre 14h30 et 16h30.
  - Jeudi 6 février, entre 14h30 et 16h30.
  - Jeudi 5 mars, entre 14h30 et 16h30.



# Enfance et Scolaire

### Vacances Accueils de loisirs intercommunaux

#### Les prochaines vacances scolaires avec les accueils de loisirs intercommunaux.

Pour accompagner les 3-12 ans dans leur découverte du monde et de la vie en collectif, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté disposent de plusieurs accueils de loisirs à Ponten Royans, Saint-Romans, Saint-Quentin sur Isère (printemps et août) et à Vinay.

Les périodes des prochaines vacances et d'inscription des enfants pour celles-ci :

- Vacances d'hiver : Du 24 février au 3 mars Inscription via le portail famille, du 1er au 17 février
- Vacances de printemps: Du 20 au 30 avril Inscription via le portail famille, du 28 mars au 13 avril.

#### Adresse du portail famille :

https://portail.berger-levrault.fr/ StMarcellinVercorsIsereCommunaute38160/accueil

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le relais infos familles

- À Saint-Marcellin, au 04 76 64 86 84
  - le mardi de 10h à 12h30
  - le jeudi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h
- À Saint-Romans, au 04 58 88 00 25
- Le mardi de 8h30 à 13h
- Le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 18h
- Le jeudi de 15h à 16h30
- À Vinay, au 04 76 64 09 50
  - Le lundi de 8h à 12h30
  - Le mercredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h

### Noël de l'école

Pour Noël, l'équipe enseignante a fait le choix de faire réaliser et préparer le goûter de Noël par les enfants de l'école.

Pour cela, tous les enfants de chaque classe, de la petite section de maternelle au CM2, ont été mélangés (environ



2 élèves de chaque classe) pour confectionner roses des sables, sablés, fruits déguisés, pains d'épices, mendiants en chocolat, feuilletés au sucre ou Nutella®. Ils ont également pu réaliser un atelier bricolage ou coloriage sur ce temps. Cette organisation "d'ateliers de goûter de Noël coopératifs" a permis aux enfants de coopérer, de s'entraider et de partager un moment convivial en lien avec l'esprit de Noël.

Le lendemain, vendredi 20 décembre, tous ont partagé le goûter ainsi préparé dans la salle de motricité avant de découvrir les cadeaux apportés par le Père Noël : des jeux de cour pour toute l'école : balance board (planches d'équilibre), Légos®, petits volants sous la forme de figurines.

Une déception pour les enfants tout de même: l'absence du Père Noël qui n'a pas réussi à se rendre disponible et a été gêné par les bourrasques de vent.

Un appel aux âmes sensibles est donc lancé pour l'année prochaine puisque cela fait déjà 2 ans que nous n'avons plus personne pour faire le Père Noël.



L'équipe enseignante



# Harcèlement : Il faut en parler !

#### Intervention de la MAE solidarité contre le harcèlement à l'école élémentaire

Le mardi 12 novembre et le jeudi 14 novembre, nous avons eu la chance d'accueillir deux intervenantes de la MAE Solidarité sur le thème du harcèlement.



À l'aide d'un support vidéo, elles sont intervenues dans les classes de Frédéric (CM2), Nathalie (CM1) et Stéphanie (CE1/CE2) pendant une heure trente. De manière très adaptée à l'âge et aux préoccupation des enfants, elles ont permis

un échange interactif sur les attitudes harcelantes que l'on peut rencontrer dans la cour de l'école.

Les élèves ont été très intéressés et se sont sentis concernés par le sujet et la manière de l'aborder : un dessin animé support sur des questions renvoyant les enfants à leur propres attitudes. Chacun a pu repartir avec le support DVD et la bande dessinée.

Cette action sera complétée avec la venue de la gendarmerie en février, pour aborder le sujet du côté de la loi. D'autres prolongements seront construits dans les classes au fil de l'année.

#### **MESSAGES CLÉS** Victime, harceleur, témoin... avec le harcèlement, PERSONNE N'EST GAGNANT! VICTIME ← → HARCELEUR • S'opposer au harceleur : Accepter chacun comme "Non! Stop! ca suffit! il est, c'est aussi Si ça continue, j'alerte un adulte le respecter • Prévenir un adulte **→** TÉMOIN Alerter face à une situation de violence, ce n'est pas être "une balance" mae Accompagner petits et grands sur le chemin de la prévention



L'année 2019 vient tout juste de se terminer et elle aura été riche en évènements pour l'association Espace Nature Isère, qui mène depuis de plus de 30 ans des actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement et de veille écologique auprès des enfants et d'un public plus large.

Le festival de l'Avenir au Naturel des 31 août et 1er septembre a tenu toutes ses promesses avec la venue d'Allain Bougrain-Dubourg et des représentants de la jeune génération impliquée et surtout inquiète de l'avenir de la planète. Leur engagement pour le climat a fait du bien au moral et le festival s'est notamment engagé à aider le groupe de jeunes albinois à mener leur opération « Planter un arbre ».

L'association accueille une deuxième animatrice venue en renfort pour la réalisation des animations en milieu scolaire qui reste le cœur de métier d'Espace Nature Isère. L'association forme et sensibilise les citoyens d'aujourd'hui et de demain et ce sont plus de 1 500 enfants qui ont été sensibilisés pour l'année 2019 sur des thèmes d'animation variés comme l'eau, la forêt, le climat, le jardin, le tri des déchets...avec en point d'orgue, la semaine du goût qui s'est déroulée au jardin de Bon Rencontre à Notre Dame De L'Osier en octobre. Des ateliers en lien avec le goût, les saveurs différentes qui ont permis aux enfants ...et aux parents accompagnateurs de faire de belles découvertes sucrées surprenantes!

Depuis 3 ans maintenant, Espace Nature Isère propose des projets accessibles à tous. La plaquette des animations grand public 2020 est disponible avec près de 20 chantiers et ateliers aux thèmes très différents. Ces ateliers et sorties, en lien avec l'environnement, sont ouverts à tous et vous permettront de découvrir le monde des plantes médicinales, des oiseaux, d'écouter le brame du cerf, d'apprendre à faire vos cosmétiques naturels, de faire de beaux objets rigolos à base de matériaux de récup' ou d'apprendre à tailler vos arbres... Des thèmes variés, pour petits et grands, à partager sans modération.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès d'Espace Nature Isère au: 04 76 36 50 10 ou sur animation@enisere.fr



#### L'association S

L'association Espace Nature Isère est une

qui travallat alors autoru de la protection du marais de Chantesee. Avec une centaine d'adhérents et bénévoles et Avec une centaine d'adhérents et bénévoles totis salairés permanents, l'association propose toute l'année des actions d'éducation à l'environnement, de veille écologique et des animations tout public. Elle organise aussi le Festival de l'Avenir au Naturel à l'Albenc depuis 1997.





32, place du Souvenir Français 38470 L'ALBENC

Tél: 04 76 36 50 10

www.enisere.asso.fr



#### Service animations

animation@enisere.fr Tél: 04 76 36 50 10 .....

Espace Nature Isère remercie vivement intervenants, partenaires et bénévoles qui contribuent au bon déroulement des activités la municipalité de l'Albenc, les maines de Rovon, Notre Dame de l'Osier et l'association

#### Espace Nature Isère

**Animations tout public** 

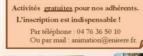
















Mardi 11 : Initiation aux an







■ Vendredi 15 : Sortie oiseaux Ecoute et chesca ti

Vendredi 29 : Atelier « Hôtel à ir

Samedi 6 : Sortie mare er environnement de Tullins.

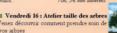


■ Vendredi 11 : Sortie brame du cerf





■ Vendredi 9 : Atelier du goû







Mercredi 16 : Atelier de recyclage

#### Chantiers bénévoles ■ Chantesse / Notre Dame de l'Osier

Installation d'un dispositif de sauvegarde des amphibiens, février 2020. Salon météo ■ La Chevalière Samedi 21 mars 9h30 : Nettoyage des nichoire Samedi 26 septembre 9h30 : Entretien du site

■ Notre Dame de l'Osier

Renseignements au 04 76 36 50 10

